



En zone herbagère un système laitier tout herbe avec des boeufs

2 associés

158 ha de SAU

300 000 litres de lait

60 vaches Montbéliardes

28 boeufs

32 ha de cultures de vente



STH/SAU : 80 %

Maïs/SFP : 0 %

Quota/SFP : 2 400 litres

Pâture accessible

par vache : 50 ares

Localisation principale du système

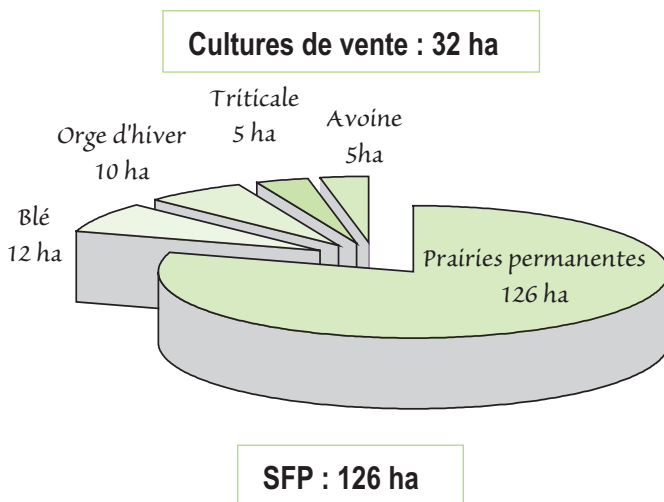


Ces exploitations se situent majoritairement dans les zones herbagères où la part de prairies obligatoires reste importante et limite le développement de la surface cultivée (nord des Ardennes, Grand Bassigny – Chatenois ...).

Elles ont maintenu un système fourrager uniquement à base d'herbe soit par tradition fromagère, soit parce qu'elles ne se sont pas lancées dans le drainage pour développer les cultures et notamment l'ensilage de maïs.

La réforme de la PAC en 1992 et l'instauration de primes liées à l'extensification ont permis à ces systèmes de se maintenir. Comme les autres exploitations, elles ont évolué vers des formes sociétaires, elles se sont agrandies, modernisées et ont souvent développé un atelier de bœufs issus du troupeau laitier pour valoriser les surfaces en herbe excédentaires.

Utilisation des surfaces



Productions

Vente de produits animaux

300 000 litres de lait

18 vaches de réforme Montbéliardes

2 génisses pleines

3 génisses boucherie

28 boeufs de 36 mois

Vente de produits végétaux

720 q de blé

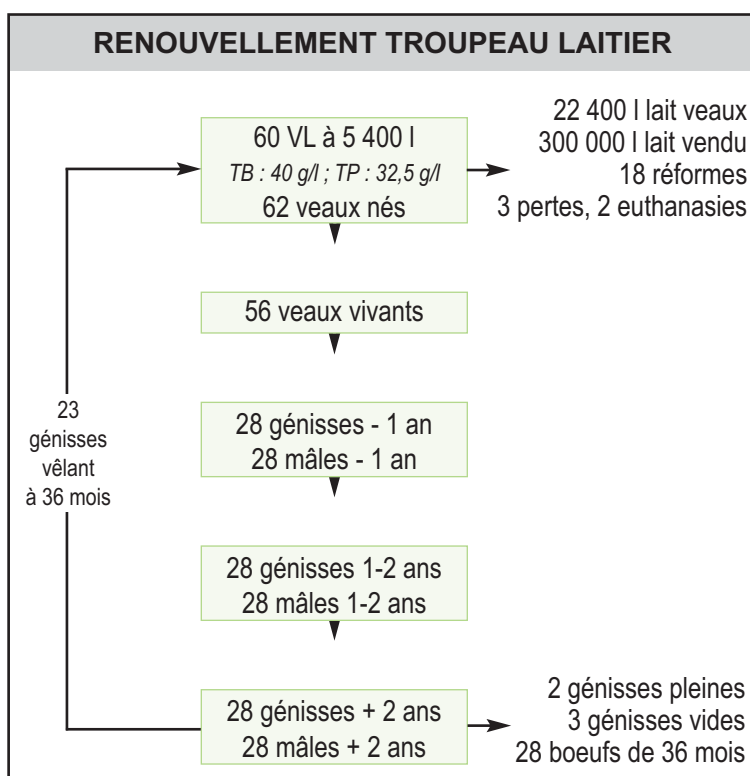
360 q d'orge d'hiver

Forces et faiblesses du système

- > Conduite économe et autonome des ateliers.
- > Prairies à bon potentiel et bien valorisées.
- > Accès aux primes extensives et environnementales.
- > Peu de marges de manœuvre vis-à-vis des conjonctures économiques.
- > Manque de terres cultivables pour un assolement rationnel.

Cheptel

155 UGB



> Indicateurs de gestion du troupeau laitier

Vaches laitières

lait/VL/an	:	5 400 l
ensilage maïs/VL/an	:	0 tMS
concentré/VL/an	:	1 000 kg
concentré/l	:	185 g
vêlages	:	automne-hiver

Génisses laitières

âge au vêlage	:	36 mois
concentré/génisse élevée	:	340 kg par génisse
taux de renouvellement	:	38 %

Pour en savoir plus :

- "La gestion des concentrés dans les exploitations laitières de l'Est de la France" janvier 2004
- classeur "DECELAIT" - fiches R4 et R11

Rationnement animal (kg MS/animal/jour)

	Date début	Date fin	Ens. herbe	Foin
Vaches laitières	25 septembre	25 avril	3	12,5
Vaches tarées	10 octobre	15 avril		14
Veaux laitiers 0-12 mois	quantité totale de MS sur la période		500	
Génisses 12-18 mois	01 octobre	15 avril	2	4
Génisses 24-30 mois	10 novembre	15 avril		8,5
Boeufs 12-18 mois	01 octobre	15 avril	2	4
Boeufs 24-30 mois	10 novembre	15 avril		8,5
TOTAL fourrages consommés			55 tMS	313 tMS

> Stocks annuels de fourrages conservés nécessaires

2,37 tMS/UGB



Le système fourrager

Utilisation des surfaces en herbe

126 ha

> Au printemps

pâtûre vaches traites	17,0 ha	pour	56 VL	soit	30 ares/VL
pâtûre des autres bovins	33,0 ha	pour	82 UGB	soit	40 ares/UGB
ensilage herbe	16,0 ha	à	3,5 tMS/ha	soit	56 tMS
foin	60,0 ha	à	4,5 tMS/ha	soit	270 tMS

> En début d'été

pâtûre vaches traites	24,0 ha	pour	48 VL	soit	50 ares/VL
pâtûre des autres bovins	70,0 ha	pour	107 UGB	soit	65 ares/UGB
regain	32,0 ha	à	1,5 tMS/ha	soit	48 tMS

> En fin d'été

pâtûre vaches traites	28,0 ha	pour	36 VL	soit	78 ares/VL
pâtûre des autres bovins	98,0 ha	pour	119 UGB	soit	82 ares/UGB

Bilan fourrager et sécurité fourragère

> Total des stocks

374 tMS

> Total des besoins

368 tMS

> Indicateurs de gestion des surfaces fourragères

- surface en herbe fauchée en 1ère coupe **60 %** (79 % foin)
- surface en herbe fauchée en 2ème coupe **25 %**
- fertilisation organique
25 t de fumier/ha épandu sur 21 ha de prairies fauchées en foin
- fertilisation minérale

	N/ha	P2O5/ha	K2O/ha
surface en herbe	46	18	42
- valorisation des surfaces en herbe **6,0 tMS/ha**
- chargement technique **1,23 UGB/ha**

L'équilibre fourrager est conditionné par un chargement adapté à la pâture qui permet de dégager 60% de la surface en fauche au printemps (plus de 85% des stocks sont réalisés sur les premières coupes).

Ces systèmes reposent en général sur des chargements techniques peu élevés et sont moins sensibles aux aléas climatiques.

En cas de déficit fourrager, l'éleveur peut augmenter la fertilisation minérale, pour accélérer la pousse de l'herbe, augmenter le chargement sur les parcs et reconstituer des stocks de foin les années plus favorables.

En hiver, le rationnement des animaux à plus faibles besoins, bœufs et génisses en vêlage tardif, peut être complété par de la paille.

Critères d'autonomie alimentaire du système

fourrages	100 %
concentrés	83 %
UFL	98 %
MAT	96 %

Ces exploitations herbagères, avec un chargement technique peu élevé, sont en général complètement autonomes dans leur approvisionnement en fourrages.

Ces rations à base d'herbe sont peu exigeantes en complément azotée. Le concentré de production est reconstitué à partir de céréales produites sur l'exploitation et de tourteau correcteur du commerce. Les céréales représentent 89% des concentrés pour les vaches et autour de 65% pour ceux des génisses et bœufs.



Cultures, bâtiments, environnement, travail

Éléments de conduite des cultures de vente

	ha	Rdt (q/ha)	N/ha	P ₂ O ₅	K ₂ O/ha
blé	12	60	140	0	0
orge d'hiver	10	60	130	0	0
triticale	5	50	100	50	0
avoine	5	40	100	0	0

> Paille produite sur l'exploitation : 96 t

Sur ces exploitations sans maïs ensilage, la surface cultivée est composée uniquement de céréales, la base de l'assolement est composée de blé suivi d'orge d'hiver. L'exploitation n'est pas soumise au gel obligatoire et a besoin de paille pour les litières et de céréales pour l'autoconsommation. En l'absence de tête de rotation, le triticale et l'avoine de printemps servent de cultures relais dans l'assolement.

Bâtiments, équipement de traite

Avec 60 vaches laitières et en zone vulnérable, ce type d'exploitation a réalisé les travaux de mise en conformité de ses bâtiments d'élevage. Cela s'est souvent traduit par la construction d'une fumière pour les fumiers de logettes et des veaux avec une fosse pour réceptionner les effluents liquides (purins, eaux vertes et eaux blanches). Les fumiers issus de stabulation paillée des élèves sont en général mis en dépôt pour un épandage sur prairies en automne.

Catégorie	Type de bâtiment	Capacité
vaches laitières	stabulation logettes paillées	60 places
génisses et boeufs	stabulation paillée	56 places
veaux	boxes paillées	56 places

Salle de traite : épi 2*5 double équipement, décrochage automatique

Malgré les logettes pour les vaches et la rentrée tardive des élèves, l'exploitation est déficitaire en paille, il faudra en acheter environ 60 tonnes chaque année.

L'exploitation produit annuellement 990 t de fumier qui sont épandus sur les 12 ha de blé (40 t/ha) et sur 21 ha de prairies de fauche.

Critères environnementaux

> Bilan apparent des minéraux :

N = 47 unités/ha ; P₂O₅ = 8 unités/ha ; K₂O = 32 unités/ha

> Azote organique/ha SAU : 77 unités

> Azote minéral/ha SAU : 62 unités

> Sols nus en hiver : 1 %

Le bilan apparent des minéraux est peu excédentaire, il s'explique par l'engagement de cette exploitation dans une logique de conduite extensive des prairies et une démarche peu productive à l'animal. La bonne gestion des fumiers sur les prairies de fauche (1/3 de la surface) et sur les cultures (1/3 de la surface) permet de réduire la fertilisation minérale.

Travail

> Main-d'oeuvre

2,5 UTH

Quelques repères temps de travaux

■ travail d'astreinte	25 heures/UGB
■ travail de saison	1,5 jours/ha de SAU
■ temps disponible calculé objectif	> 1 000 heures/PCB

La main-d'oeuvre permanente est composée de deux associés. Occasionnellement, l'exploitation bénéficie de coups de main de la part de la famille ; cette participation est évaluée à l'équivalent d'un mi-temps réparti sur les périodes de pointe de travaux.

Le recours à l'entreprise est essentiellement utilisé pour réaliser les travaux d'ensilage d'herbe au printemps et les moissons.



> PRODUITS

186 200 €

■ VENTES ANIMALES

129 630 €

lait	300 m ³		à	299 €/m ³	89 700 €
vache de réforme	18	à 280 kg carc.	à	2,11 €/kg	10 634 €
vache euthanasiée	2		à	229 €	458 €
génisse pleine	2		à	1 100 €	2 200 €
génisse boucherie	3	280 kg carc.	à	2,11 €	1 772 €
boeuf	28	à 370 kg carc.	à	2,40 €/kg	24 864 €

■ VENTES VEGETALES

15 040 €

blé	12,0 ha	6,0 t	à	88 €/t	6 336 €
orge d'hiver	10,0 ha	6,0 t	à	83 €/t	4 980 €
triticale	5,0 ha	5,0 t	à	85 €/t	2 125 €
avoine	5,0 ha	4,0 t	à	80 €/t	1 600 €

■ AIDES

41 510 €

aide laitière	300	à 1,03 kg/m ³	à	11,81 €/t	3 649 €
prime abattages gros bovins	49		à	80 €	3 920 €
suppl. femelle race viande	21		à	37 €	782 €
suppl. génisse race viande	3		à	60 €	180 €
prime bovin mâle castré	56	à 93,8 %	à	150 €	7 879 €
prime extensification	56		à	80 €	4 480 €
prime SCOP	32 ha	à 96,7 %	à	356 €	11 017 €
PHAE	126		à	76,20 €	9 601 €

> CHARGES OPERATIONNELLES

46 400 €

■ CULTURE

7 480 €

blé	12,0 ha		à	248 €/ha	2 974 €
orge d'hiver	10,0 ha		à	242 €/ha	2 421 €
triticale	5,0 ha		à	247 €/ha	1 233 €
avoine	5,0 ha		à	170 €/ha	850 €

■ SFP

5 810 €

prairie permanente	126,0 ha		à	46 €/ha	5 814 €
--------------------	----------	--	---	---------	---------

■ ANIMALES

33 150 €

achat de paille	56 t		à	55 €/t	3 080 €
concentré VL	60 VL	à 1,00 t/VL	à	106 €/t	5 380 €
concentré génisse	28 gén.	à 0,340 t/g	à	157 €/t	1 494 €
concentré boeuf	28 boeufs	à 0,500 t/anl	à	148 €/t	2 067 €
vétérinaire	60 VL	à 72 €/VL			4 320 €
vétérinaire	28 boeufs	à 40 €/boeuf			1 120 €
insémination	60 VL	à 52 €/VL			3 120 €
contrôle laitier	60 VL	à 48 €/VL			2 880 €
divers élevage	155 UGB	à 56 €/UGB			8 691 €

Conjoncture 2004

> CHARGES DE STRUCTURE (hors amort^t et FF)

65 400 €

■ MAIN-D'OEUVRE	14 960 €	95 €/ha	8 % du produit
cotisations sociales	14 964 €		
■ MECANISATION	18 530 €	117 €/ha	10 % du produit
carburant	4 543 €	29 €/ha	
travaux par tiers	6 442 €	41 €/ha	
entretien + divers matériel	7 544 €	48 €/ha	
■ FRAIS GENERAUX	15 610 €	99 €/ha	8 % du produit
assurances	5 530 €	35 €/ha	
eau - edf	5 613 €	36 €/ha	
frais de gestion + divers	4 470 €	28 €/ha	
■ ENTRETIEN BAT. FONC.	2 042 €	13 €/ha	1 % du produit
■ FERMAGE	14 200 €	90 €/ha	8 % du produit

> RESULTAT DE TRESORERIE

	Total	Par ha	% du PB
Produit brut	186 200 €	1 180 €	
Charges opérationnelles	46 400 €	295 €	25 %
Charges de structure (hors amort. et F.F)	65 400 €	415 €	35 %
Excédent brut d'exploitation	74 400 €	470 €	40 %
Annuités	24 200 €	155 €	13 %
Autofinancement	13 000 €	80 €	7 %
Disponible pour prélèvements privés	37 100 €	235 €	20 %

33 %
de l'EBE

La conduite économe de cette exploitation, (26% C.Op./PB), permet de mieux résister à une augmentation du prix des intrants. Par contre, elle sera surtout sensible aux baisses de prix du lait et de la viande, ces productions représentant respectivement 63% et 24% du produit brut hors aides.

A partir de 2006, l'exploitation bénéficiera de droits à paiement standard d'une valeur unitaire d'environ 220 €. L'enjeu pour ces exploitations sera de contractualiser des engagements agri-environnementaux pour prendre le relais de la prime à l'herbe (ou du CTE pour un bon nombre d'entre eux).

